
REHAU

Attestation de réception

Au 1er octobre 2013, l'obligation de preuve pour les livraisons intracommunautaires a changé en Allemagne. Afin de pouvoir livrer sans TVA, le vendeur doit prouver la bonne remise de la marchandise chez le client dans un autre pays-membre de l'UE. Conformément à l'art. 17a du règlement d'application de la TVA (UStDV), la preuve doit résulter clairement et d'une manière facilement vérifiable des justificatifs.

La nouvelle preuve est l'attestation de réception. Avec l'attestation de réception, l'acheteur confirme que la marchandise est parvenue sur le reste du territoire communautaire.

Attestation de réception (Confirmation of arrival, entry certificate)

L'attestation doit contenir les mentions suivantes :

- Nom et adresse de l'acheteur ;
- Quantité et désignation commerciale de la marchandise, le cas échéant le n° d'identification du véhicule ;
- Lieu et mois de réception de la marchandise ou de la fin du transport sur le reste du territoire communautaire ;
- Date d'établissement de la confirmation ;
- Signature de l'acheteur.

Une personne mandatée par l'acheteur peut signer à sa place l'attestation de réception. Cela peut être par exemple l'entrepoteur indépendant qui accueille l'objet de la livraison pour l'acheteur, un autre entrepreneur qui a été mandaté pour recevoir la marchandise ou le client terminal dans une opération en chaîne.

Une signature n'est pas nécessaire en cas de transmission électronique de la confirmation, par exemple par email, téléchargement via Internet ou par voie d'échange de données informatisé.

L'attestation de réception peut être délivrée comme commande groupée, par exemple par semaine, par mois ou maximum par trimestre.

Elle peut se composer de plusieurs documents dont il résulte au total les indications demandées. Il ne faut pas utiliser obligatoirement un modèle de l'administration des finances. L'attestation de réception peut se composer par exemple d'une copie de la facture sur la livraison intracommunautaire complétée par les indications nécessaires.

Afin d'épargner du temps et des frais des deux côtés pour la gestion, REHAU désire recevoir de vous l'attestation de réception par téléchargement Internet. Veuillez nous communiquer une adresse email à laquelle REHAU peut envoyer l'hyperlien pour la confirmation de la réception de la livraison de marchandise. REHAU regroupe les livraisons d'un mois en une confirmation groupée.

Nous vous remercions de votre concours.